

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

La Fondation BGFIBank primée à Abidjan

MSM
Libreville/Gabon

LA Fondation BGFIBank s'est vue décerner, le 10 juin dernier à Abidjan, le Grand prix de la communication RSE, lors de la 8e édition des As de la communication et du marketing (Ascom). Cette distinction récompense l'engagement de la Fondation en faveur d'une communication responsable dans la mise en œuvre de ses activités, dans le domaine de l'éducation et de la formation en Afrique. Placée sous le patronage du ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie, Porte-parole du gouvernement de Côte d'Ivoire, Amadou Coulibaly, cet événement incontournable dans le monde de la communication en Afrique et, plus particulièrement, en Côte d'Ivoire, a regroupé plusieurs personnalités publiques parmi

lesquelles Thierry Mougala, ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement du Congo, Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs et Sidi Touré, ministre des Ressources animales et halieutiques. La 8e édition des Ascom placée sous le thème "Communiquer pour résister et rebondir" a été un véritable cadre d'échanges pour les professionnels du métier, les personnalités africaines et internationales diverses, dont des chefs d'entreprise, des patrons d'institutions et de collectivités. Cela a été l'occasion de mettre en avant les nouvelles tendances et outils à fort impact que les entreprises peuvent utiliser dans un monde qui subit de plein fouet la crise liée au Covid-19. Label d'excellence, le prix Ascom est décerné



Photo: DR

BGFI primée grâce à sa communication responsable.

aux professionnels, agences, entreprises et personnalités les plus talentueux et les plus actifs pour le développement de la communication en Côte d'Ivoire et en Afrique. Initié par le journaliste ivoirien Michel Russel Lohore en 2007, ce prix s'est imposé en Côte d'Ivoire et

en Afrique, comme un rendez-vous de référence de l'univers de la communication. Son objectif est d'insuffler une dynamique vigoureuse et d'inciter les entreprises et les institutions du continent à faire du secteur de la communication un levier important de performance. Une

manifestation dont la notoriété s'est accrue au fil des années. La preuve avec la participation de Jacques Seguela, légende mondiale de la communication, qui, en sa qualité d'invité d'honneur des Ascom 2018, a marqué les esprits en donnant une conférence mémorable.

Orabank et Sanlam assurances liés par une convention-cadre

G.R.M
Libreville/Gabon

LA banque Orabank Gabon et l'assureur Sanlam Gabon sont désormais liés, depuis le 16 juin 2021 à Libreville, par une convention-cadre. Celle-ci détermine les conditions et modalités selon lesquelles les deux entités vont collaborer pour la conception et le développement des contrats d'assurance actuels et futurs. Le document a été paraphé, pour l'établissement bancaire, par son directeur général adjoint Christ-Didier Mengome, et pour la filiale gabonaise du groupe d'assurance sud-africain, par son directeur général Roger-Marc Pouget. Selon les deux responsables "ce partenariat traduit la complémentarité des deux groupes dans les domaines bancaires et d'assurances. En même temps qu'il présage des perspectives de

synergies et d'optimisation du potentiel significatif de création de valeurs". En somme, "cette convention permettra de combler un certain nombre de gaps dans l'offre à la clientèle d'Orabank", a laissé entendre M. Mengome. Non sans indiquer que, dans la première phase de mise en œuvre, il faudra être affilié à la banque pour bénéficier des produits d'assurances qui seront proposés, en attendant leur élargissement. Pour M. Pouget, le groupe Sanlam a identifié qu'en Afrique, la santé est le domaine essentiel de prospérité et de garantie. Malheureusement, dans ce secteur, il y a peu de produits pour les familles individuelles, sauf les entreprises. "Aujourd'hui, Orabank et Sanlam vont mettre à la disposition des clients des produits sur la santé, en particulier sur l'indemnisation de l'hospitalisation qui permet de vivre plus sereinement", a-t-il souligné.

Douanes : mise en place d'un nouveau mécanisme de calcul des droits de sortie

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le but de présenter le nouveau mécanisme de calcul des droits de sortie sur le minerai de manganèse à l'exportation, la Direction générale des douanes et des Droits indirects (DGDDI) et les opérateurs économiques de la zone portuaire ont discuté de la question mardi dernier. C'était au cours d'une séance de travail qui s'est déroulée en présence du directeur général des Douanes, Boris Admina-Atchougou.

Pour les deux parties, il était question de trouver un terrain d'entente avant sa mise en application prévue pour le 1er juillet prochain. "Il s'agit pour l'administration des Douanes de trouver un mécanisme qui vient en application de la Loi de finances 2017. Cette dernière im-



Photo: H.N.M

Le directeur général des Douanes, Boris Admina Atchougou, à l'ouverture de la séance de travail.

pose aux exportateurs de manganèse de déclarer FOB. Cela veut dire qu'au moment où un bateau quitte le territoire, il doit faire une déclaration et payer les droits associés. Les exportateurs étant parfois confrontés à quelques difficultés, nous avons réfléchi ensemble pour voir comment modifier cette

approche. C'est une réalité importante qui va nous permettre de mettre en place une mercure dynamique et un mode de paiement à date bien établie", a indiqué le DG des Douanes. Selon les différentes parties, ce nouveau mécanisme devrait donc entrer en vigueur dès le début du second semestre.